



# Allianz Sustainable Health Evolution

Active is: investir pour changer le monde réel

Allianz Sustainable Health Evolution est une stratégie actions internationales qui investit dans des entreprises dont les produits et services contribuent à un mode de vie sain, durable et à une meilleure santé.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes conscients des facteurs qui influent sur notre santé, de l'accès aux soins à l'air que nous respirons, en passant par l'exercice physique ou l'alimentation. Saviez-vous qu'en 2020, le nombre de personnes âgées de 64 ans et plus a dépassé celui des enfants de moins de 5 ans<sup>1</sup> ? Nous vivons plus longtemps, ce qui entraîne une demande accrue de produits et de services de santé et renforce l'attention portée à notre environnement et à nos modes de vie.

L'innovation technologique va littéralement révolutionner le domaine des soins de santé, en proposant des solutions innovantes et efficaces qui vont au-delà des soins traditionnels. Elles peuvent non seulement nous aider à mener une vie plus saine jusqu'à un âge avancé, mais également nous protéger contre certaines pathologies.

Les entreprises qui fournissent des solutions innovantes pour une santé durable, sont bien placés pour en bénéficier. Selon les prévisions, le segment de marché de la santé pourrait croître de près de 8,9 % par an pour atteindre environ 11 900 milliards USD en 2022<sup>2</sup>.

Allianz Sustainable Health Evolution cible avant tout les entreprises axées sur trois grandes thématiques et plusieurs thèmes sous-jacents :

- 1. Innovation en matière de santé :** biotechnologie, produits pharmaceutiques, technologie médicale, sciences de la vie et diagnostics, IA appliquée à la santé et technologies informatiques médicales.
- 2. Accès à la santé :** gestion intégrée des soins de santé, services de santé, REIT et établissements de santé, chaîne d'approvisionnement de la santé.
- 3. Mode de vie sain :** alimentation et nutrition saines, technologies et appareils connectés de santé, équipements et installations de remise en forme, soins personnels et hygiène, eau propre et air pur.

## Trois raisons d'investir :

1

### Investir dans l'avenir de la santé

Nous construisons un portefeuille d'entreprises internationales qui relèvent les défis d'une santé durable.

### Un processus d'investissement éprouvé

Notre processus d'investissement thématique repose sur des tendances structurelles pérennes (méгатendances). Il nous permet d'identifier les gagnants à long terme qui conjuguent un potentiel de croissance supérieur et un modèle d'entreprise robuste.

2

### Une triple valeur ajoutée

Allianz Sustainable Health Evolution cible une triple valeur ajoutée sur le plan financier, social et environnemental. Le portefeuille se compose d'entreprises présentant les fondamentaux les plus attrayants et offrant les meilleures solutions pour contribuer à la recherche d'un bien-être et d'une santé durable.

3

## Notre approche de l'investissement thématique

Allianz Sustainable Health Evolution suit une approche d'investissement thématique, fondée sur notre compréhension éprouvée des moteurs de performance à long terme et notre capacité à identifier les entreprises présentant un bon potentiel. L'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est incluse dans le processus de sélection des entreprises afin de réduire au minimum les risques extrêmes et de veiller à ce que les entreprises engagées dans des activités ou des pratiques commerciales controversées soient exclues du portefeuille<sup>3</sup>.

## Informations clés

Catégorie de parts :	A-EUR
ISIN/WKN :	LU2243670820 / A2QE9D
Société de gestion :	Allianz Global Investors GmbH
Devise du fonds :	EUR
Date de lancement de la catégorie de parts :	18/11/2020
Affectation des revenus :	Distribution
Frais d'entrée en % <sup>4</sup> :	5,00
Charges totales en % p.a. <sup>5</sup> :	1,95 (max 2,35)
Taxe d'abonnement en % :	0,05
TFE en % <sup>6</sup> :	pas applicable avant la première date de clôture de l'exercice fiscal (30/09/21)

## Opportunités

- + Potentiel de rendement des actions élevé à long terme.
- + Investissements effectués spécifiquement dans le domaine de la santé en général.
- + Participation accrue aux opportunités d'actions individuelles en raison de la concentration du portefeuille.
- + Gains supplémentaires potentiels grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active.
- + Gains de change possibles avec des catégories d'actions non couvertes face à la devise des investisseurs.

## Risques

- Volatilité élevée des actions, risque de pertes. La volatilité du prix des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Sous-performance possible du thème d'investissement.
- Dépendance accrue à l'égard des actions individuelles en raison de la concentration du portefeuille.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.
- Pertes de change potentielles avec des catégories d'actions non couvertes face à la devise des investisseurs.

Au moment de la publication (décembre 2020), le fonds est distribué exclusivement au Luxembourg.

<sup>1</sup> Nations unies, 2018, OurWorldInData 2019.

<sup>2</sup> The Business Research Company, « Healthcare Global Market Opportunities And Strategies To 2022 ». TCAC : taux de croissance annuel composé.

<sup>3</sup> Nos critères d'exclusion (armes, charbon, tabac) sont expliqués en détail à l'adresse suivante : <https://lu.allianzgi.com/en-gb/pro/sustainable-investing/sri-exclusion-policy>.

<sup>4</sup> Dans le cas où l'achat de parts du fonds est assujéti à des frais de distribution, jusqu'à 100% de ces frais pourront être collectés par le distributeur, qui devra indiquer le montant exact de ces frais dans le cadre de ses services de conseil en investissement. Il en va de même pour tout paiement effectué par la Société de gestion d'une commission de distribution prélevée sur les charges au profit du distributeur.

<sup>5</sup> Les charges totales incluent les frais anciennement libellés frais de gestion, d'administration et de distribution.

<sup>6</sup> TFE (Total des frais sur encours) : ensemble des charges (hors frais de transaction) imputées au fonds au cours du dernier exercice fiscal.

### Tout investissement comporte des risques.

La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Allianz Sustainable Health Evolution est un fonds de droit français. La volatilité (soit les fluctuations de la valeur) des unités/parts du compartiment peut être élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DIC) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au France ou la société de gestion par email au [www.allianzgi-regulatory.eu](http://www.allianzgi-regulatory.eu) ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com), une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht ([www.bafin.de](http://www.bafin.de)). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr), partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Cette communication n'a pas été préparée sur la base des règles applicables prévues pour assurer l'impartialité des recommandations d'investissement ou de stratégies d'investissement et n'est donc pas soumise aux interdictions de traiter avant la publication des recommandations. La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite; excepté dans les cas d'autorisation d'Allianz Global Investors GmbH.